# St Hilaire St Mesmin & vous

*Bulletin d'informations municipales de la commune de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin*

février 2026

SAINT HILAIRE SAINT MESMIN

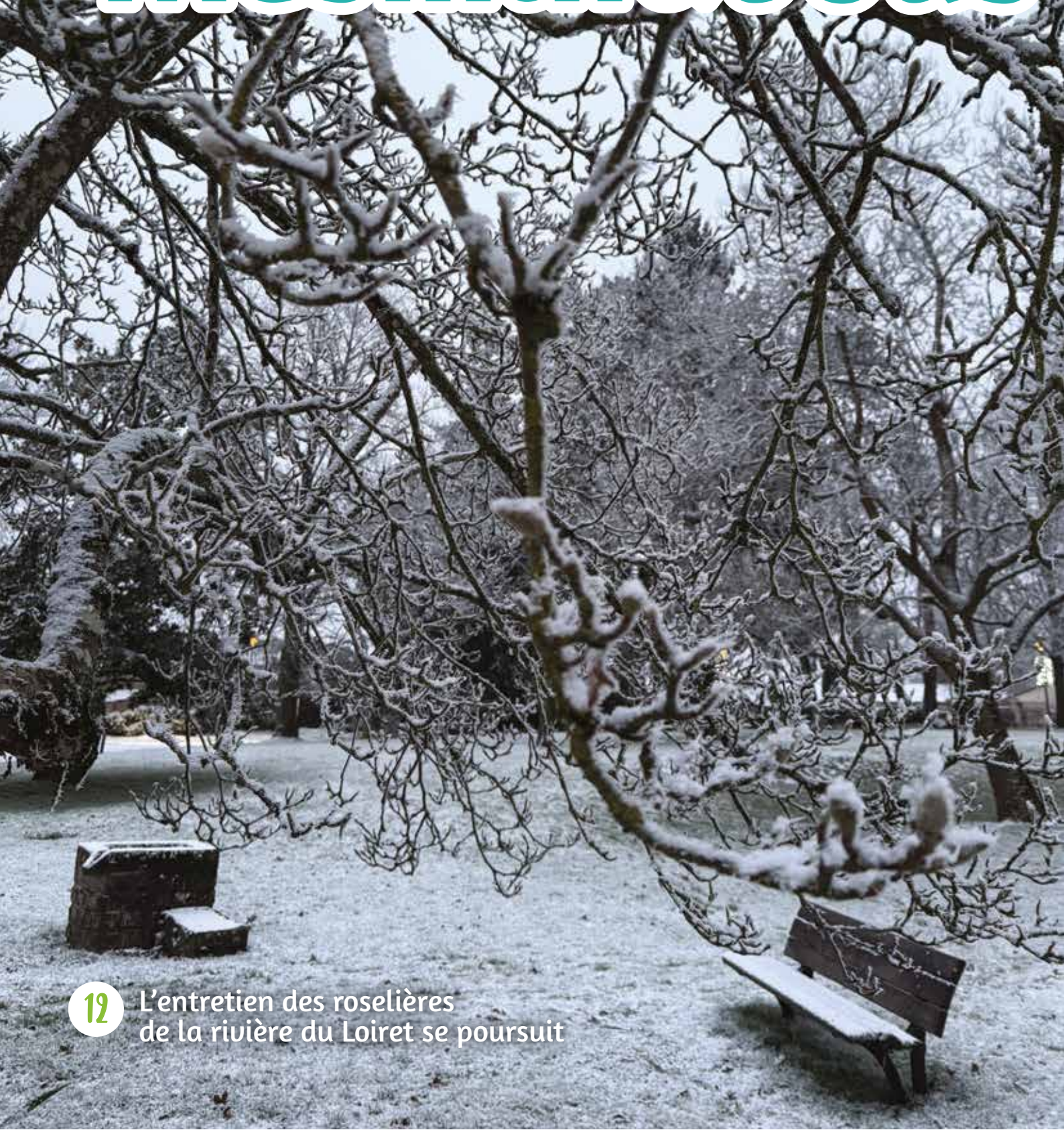

12 L'entretien des roselières de la rivière du Loiret se poursuit

Le mot du maire p.2
Vie communale p.3
Vie associative & culturelle p.10
Des professionnels p.12
Environnement p.13
Recette p.14
Infos pratiques p.15
Rétrospective p.16

## Infos publication

Revue municipale et d'informations de la commune de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin.
Diffusion gratuite. Février 2026.
Directeur de la publication : S. Chouin, Maire
Rédacteurs : Commission Communication
Création : Women and Men
Photo de couverture : Mairie
Impression : Prévost
Le contexte éditorial peut conduire la commission communication à réduire ou modifier certains articles.

# Édito

## Chères Hilairoises, chers Hilairois,

Le mois de janvier est traditionnellement un temps de renouveau, de vœux et de perspectives. À l'aube de cette nouvelle année, je souhaite m'adresser à vous pour partager un message de confiance, de solidarité et d'engagement collectif, au service de notre commune de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin.

Au nom de l'ensemble du Conseil municipal et des agents communaux, je vous adresse mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année. Qu'elle vous apporte la santé, la sérénité, des projets épanouissants et de nombreux moments de partage avec vos proches. Je formule également le souhait que cette année soit placée sous le signe du respect, de la bienveillance et du vivre-ensemble, valeurs essentielles à la vie de notre commune.

L'année écoulée s'est inscrite dans un contexte national et international marqué par de nombreuses incertitudes. Les collectivités locales, et en particulier les communes, doivent faire face à des contraintes budgétaires accrues, à l'évolution constante des normes et à des attentes légitimes de la population. Dans ce cadre, notre municipalité a poursuivi son action avec un objectif clair : garantir un service public de qualité tout en préparant l'avenir de manière responsable.

Grâce à une gestion rigoureuse et à l'engagement constant des élus et des agents municipaux, Saint-Hilaire-Saint-Mesmin a su maintenir ses équilibres financiers et poursuivre ses projets. Les choix opérés l'ont toujours été dans l'intérêt général, avec le souci de préserver l'équité entre les générations.

La qualité des services publics constitue un pilier de l'action municipale. À Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, cette proximité est une richesse. Les agents communaux, que je tiens à remercier chaleureusement, œuvrent chaque jour pour accueillir, accompagner et répondre aux besoins des habitants.

L'école demeure une priorité forte. Investir dans l'éducation, c'est investir dans l'avenir. L'entretien des bâtiments scolaires, la qualité de la restauration, les activités périscolaires et le soutien aux équipes éducatives ont continué à faire l'objet d'une attention particulière, afin d'offrir aux enfants un cadre d'apprentissage sûr et adapté.

Notre commune bénéficie d'un environnement naturel remarquable, entre Loire, espaces agricoles et forestiers et habitations. Préserver ce cadre de vie est une responsabilité collective. Au cours de l'année passée, la municipalité a poursuivi ses efforts en matière d'entretien des espaces publics, de valorisation du patrimoine communal et d'amélioration du cadre de vie.

La transition écologique se traduit concrètement dans nos décisions : maîtrise des consommations énergétiques, choix d'investissements durables, attention portée à la biodiversité locale. Ces orientations resteront au cœur de notre action dans les années à venir.

La vitalité de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin repose également sur son tissu associatif. Sport, culture, solidarité, loisirs : les associations contribuent pleinement à l'animation de la commune et au lien social. Je souhaite remercier l'ensemble

des bénévoles pour leur engagement et leur disponibilité.

La municipalité continuera à soutenir la vie associative, dans la mesure de ses moyens, en mettant à disposition des équipements, en accompagnant les projets et en favorisant l'organisation de manifestations qui rythment la vie locale.

La solidarité et l'attention portée aux plus fragiles sont au cœur de l'action municipale. Soutien aux aînés, accompagnement des familles, lutte contre l'isolement : autant de missions essentielles qui participent à la cohésion sociale de notre commune.

La concertation avec les habitants demeure également une priorité. Vos remarques, vos idées et vos attentes sont précieuses et contribuent à améliorer l'action publique. La démocratie locale se construit au quotidien, par le dialogue et l'écoute.

Pour conclure, en ce début d'année, **« je forme le vœu que Saint-Hilaire-Saint-Mesmin continue d'être une commune où il fait bon vivre, dans un esprit de solidarité, de responsabilité et de respect mutuel. »** L'avenir de notre commune se construira collectivement, grâce à l'engagement de chacun.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année, riche de projets et de réussites partagées.

**Avec toute ma considération, votre Maire,**
**Stéphane CHOUIN**

# Fondation du patrimoine

## Participez à la restauration du porche et du clocher de l'église de Saint-Hilaire Saint-Mesmin

**Bulletin de don à retrouver en mairie ou flashez le QR Code !**

# Compte rendu des derniers conseils municipaux

SEPTEMBRE 30 2025

• **APPROUVE** la convention de partenariat pour l'accueil d'enfants domiciliés à Saint-Hilaire-Saint-Mesmin ou autres bénéficiaires (petits enfants dont les grands-parents sont domiciliés sur la commune, enfants des agents communaux), au sein de la structure ALSH de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin lors des vacances de Noël de décembre 2025 à décembre 2028 et AUTORISE Monsieur le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération notamment signer toutes les pièces relatives à cette demande.

• **APPROUVE** la convention de partenariat avec la commune d'Olivet en matière d'instruction des autorisations d'urbanisme avec date d'effet au 1er novembre 2025.

• **APPROUVE** les termes de la convention de partenariat à mener avec la Fabrique Opéra Val de Loire sur l'année 2025/2026 et AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention.

• **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion à la mission de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes que propose le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret pour les agents de la collectivité.

• **PARTICIPE** financièrement à la réservation de créneaux horaires de la piscine l'INOX et au transport des scolaires hilairois représentant un montant global d'environ 7 380 € pour l'année scolaire 2025/2026.

• **ACCEPTE** les non-valeurs sur le budget principal d'un montant de 901,89 €.

• **ACCORDE** sa garantie à hauteur de 50 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 1 250 254 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations souscrit par les Résidences de l'Orléanais concernant la construction de 5 logements locatifs aidés situés au 1 010 route d'Orléans et dans le secteur du lotissement de la Millasse.

• **SOLLICITE** la commune de Mareau aux Prés pour participer financièrement au coût d'acquisition des panneaux de signalisation routière et accessoires afin de matérialiser les entrées et sorties d'agglomération du hameau des Muids pour un montant de 1 025,65 €.

• **ALLOUE** une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 000 € au Saint-Pryvé-Saint-Hilaire Football Club.

DÉCEMBRE 9 2025

• **VOTE** les tarifs communaux 2026.

• **SOLLICITE** la subvention DETR 2026 de 255 136,35 € auprès de l'État correspondant à 35 % du montant du projet de construction d'une maison d'assistantes maternelles et d'un relais petite enfance, SOLLICITE la subvention DSIL 2026 de 328 032,45 € auprès de l'État correspondant à 45 % du montant du projet et CHARGE Monsieur le Maire de toutes les formalités.

• **SOLLICITE** le FNADT 2026 de 583 168,80 € auprès de l'État correspondant à 80 % du montant du projet de construction d'une maison d'assistantes maternelles et d'un relais petite enfance et CHARGE Monsieur le Maire de toutes les formalités.

• **VOTE** une subvention de 11 000 € auprès du CCAS de la commune

• **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager, liquider, mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au cours de l'exercice précédent et PRÉCISE que la présente délibération donnera lieu à l'inscription de toutes les dépenses mandatées en attente du vote du budget 2026.

• **APPROUVE** les décisions modificatives proposées au budget principal.

• **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter auprès d'Orléans Métropole une subvention de 31 000 € dans le cadre du fond de solidarité métropolitain 2023/2026 pour le projet d'aménagement de casiers à matériaux dans le secteur de l'ancien local pompiers et AUTORISE Monsieur le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente décision, notamment signer toutes les pièces relatives à cette demande.

• **DÉSIGNE** Monsieur José Carneiro, affoueur, pour la période 2025-2026.

• **DONNE** tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer le contrat du spectacle théâtral intitulé « Johnny pour de vrai» de la compagnie Fabrika Pulsion et SOLLICITE une aide financière d'un montant de 1 440 € au titre du dispositif d'aide aux communes pour la programmation de spectacles intitulé « En Scène ! » du 01/03/2026 au 31/08/2026.

• **DONNE** tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer le contrat du Concert « la Fanfare Saugrenue » du Collectif La Saugrenue et SOLLICITE une aide financière d'un montant de 1 500 € au titre du dispositif d'aide aux communes pour la programmation de spectacles intitulé « En Scène ! » du 01/03/2026 au 31/08/2026.

• **DÉCIDE** de mettre en place le dispositif de remise de bons cadeaux auprès des bénévoles qui ont œuvré pour le compte de la commune sur l'année 2025, ACCEPTE de verser des bons cadeaux d'une valeur globale de 80 € par bénévole correspondant à un bon cadeau d'une valeur de 40 € ainsi qu'un autre bon de la même valeur pour un accompagnant et AUTORISE Monsieur le Maire à procéder au paiement de la facture correspondante d'un montant de 1 360 €.

• **RETIENT** la procédure de la convention de participation pour le risque prévoyance pour un effet des garanties au 01/01/2027, AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer tout acte en conséquence et RETIENT la procédure de la convention de participation pour le risque prévoyance pour un effet des garanties au 01/01/2027, AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer tout acte en conséquence.

• **RÉVISE** la participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité dans le cadre du dispositif de labellisation pour le risque santé et MAINTIENT la participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité dans le cadre de la convention signée par le Centre de Gestion pour le risque prévoyance

• **APPROUVE** les nouvelles règles de modulation de l'IFSE en cas d'absence d'un agent communal.

• **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention d'utilisation des équipements sportifs avec le Conseil Départemental et le Collège Charles RIVIERE pour la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2029.

• **FORMULE UN AVIS DÉFAVORABLE** au projet d'extension du périmètre de protection de la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Mesmin sur les secteurs situés sur le territoire communal de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, tels que présentés dans le dossier soumis par l'État.

• **ALLOUE** une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 000 € à la SARL Maison Anne et Siméon dans le cadre du projet d'aménagement d'un parcours de motricité dans le parc de la Médonnière.

• **ALLOUE** une subvention exceptionnelle supplémentaire d'un montant de 250 € à l'Association familiale sur l'année 2025 dans le cadre de la célébration des 80 ans de l'association.

• **ACCORDE** sa garantie à hauteur de 50 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 606 193 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations concernant l'acquisition et l'amélioration de 3 logements individuels et 2 collectifs situés au 1 010, 1 016, 1 024 et 1 065 route d'Orléans.

• **ADOPTE** la création d'un emploi d'adjoint administratif et MODIFIE, en conséquence, le tableau des effectifs à compter du 9 décembre 2025.

• **PREND ACTE** du rapport d'activité et de développement durable 2024 d'Orléans Métropole, du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2024 d'Orléans Métropole, du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement 2024 d'Orléans Métropole et du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets 2024 d'Orléans Métropole.

# Les tarifs communaux applicables au 1er janvier 2026

| DÉSIGNATIONS | TARIFS 2026 |
|---|---|
| **CONCESSION CIMETIÈRE** | |
| Concession 15 ans | 214,00 € |
| Concession 30 ans | 426,00 € |
| Concession 50 ans | 851,00 € |
| **CAVEAU CIMETIÈRE (vente d'un emplacement existant)** | |
| La place | 250,00 € |
| **COLUMBARIUM** | |
| Case ou cave-urne 15 ans | 214,00 € |
| Case ou cave-urne 30 ans | 426,00 € |
| Case ou cave-urne 50 ans | 851,00 € |
| **VACATIONS FUNÉRAIRES (coût unitaire)** | 20,00 € |
| **LOCATION PÂTIS (Habitants commune + Associations hors commune)** | |
| La journée | 230,00 € |
| **LOCATION SALLE DES FÊTES (Habitants la commune + Agents communaux + Associations hors commune)** | |
| Location 1 jour | 282,00 € |
| Location 1 jour avec cuisine | 341,00 € |
| Location 2 jours | 395,00 € |
| Location 2 jours avec cuisine | 452,00 € |
| Caution de location | 500,00 € |
| Caution mise à disposition des salles pour les associations | 118,00 € |
| **LOCATION SALLE DE RÉUNION Asso hors commune + entreprises du secteur privé (hors salle multi-activités CSA)** | |
| La journée de 8h00 à 22h00 | 96,00 € |
| **LOCATION SALLE DE RÉUNION personnes domiciliées sur la commune (hors salle multi-activités CSA)** | |
| La journée de 8h00 à 22h00 | 54,00 € |
| **LOCATION SALLE DE RÉUNION « AUTO-ENTREPRENEUR »** | |
| L'heure (à proratiser en fonction du temps d'occupation de la salle) | 22,22 € |
| **LOCATION SALLE MULTI-ACTIVITÉS CSA** | |
| Vin d'honneur | 202,00 € |
| **MÉDIATHÈQUE (inscription annuelle)** | |
| Individuelle | GRATUIT |
| Familiale | GRATUIT |
| Perte d'une carte d'adhérent | GRATUIT |
| Assistantes Maternelles affiliées au RAM | GRATUIT |
| **ACCÈS GYMNASE ET LOCAUX ASSOCIATIFS** | |
| Badge (perte) | 20,00 € |
| **STATIONNEMENT TAXIS (l'emplacement)** | 60,00 € |
| **DIVERS** | |
| Mise en chenil d'un animal (par jour) | 33,00 € |
| Capture d'un animal errant sur la commune | 64,00 € |
| Personne en régie - facturation (heure normale) | 56,00 € |

# Budget participatif 2026

**La commune de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin relance son budget participatif pour l'année 2026, une démarche citoyenne qui permet aux habitants de proposer et de choisir des projets d'intérêt général destinés à améliorer le cadre de vie de tous.**

## RETOUR SUR L'ÉDITION 2025

L'an dernier, vous avez été nombreux à participer et à voter. Le projet du tourniquet inclusif, favorisant l'accès aux jeux pour tous les enfants, avait remporté les suffrages.

Bonne nouvelle : il sera installé cette année sur le site du Pâtis, à proximité des jeux existants, renforçant ainsi l'attractivité et l'accessibilité de cet espace apprécié des familles.

## BUDGET PARTICIPATIF 2026 : À VOS IDÉES !

Habitants de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, vous êtes invités à déposer vos idées de projets grâce au feuillet de participation inséré dans ce bulletin et disponible en mairie. Chacun peut proposer une idée, individuelle ou collective, qui contribuera à l'intérêt général.

Pour être recevable, le projet devra :

- être réalisé sur le territoire de la commune ;
- présenter un intérêt général pour les habitants ;
- être le plus complet possible (description, objectifs, lieu, public concerné, estimation) ;
- respecter une enveloppe maximale de 20 000 €.

Les projets déposés seront ensuite étudiés, puis soumis au vote des habitants selon les modalités qui vous seront précisées prochainement.

Vous avez une idée pour améliorer votre commune ?

N'attendez plus : osez proposer votre projet et participez activement à la vie locale. Le budget participatif, c'est votre commune, vos idées, vos choix.

*À vous de proposer vos projets !*

# Relais Petite Enfance

La rentrée du Relais Petite Enfance fut placée sous le signe de l'éveil culturel et artistique comme l'indique la charte nationale d'accueil du jeune enfant : « Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels. »

## AU PROGRAMME CETTE ANNÉE 2025-2026 :

- un atelier mensuel d'éveil musical avec Mathilde Pinsard, très appréciée des petits comme des grands.

- un spectacle sonore, conté, poétique et rempli de douceur avec la troupe Co'manie Compagnie : « Yoko et le secret de l'hiver ».

- une visite sensorielle au FRAC (Fond régional d'art contemporain) d'Orléans, les enfants ont pu découvrir ce lieu et explorer de manière ludique les différentes installations proposées.
- au printemps nous testerons avec eux une visite au Musée des Beaux-Arts !

## POUR LES PROFESSIONNELLES DE LA PETITE ENFANCE, DEUX ÉVÉNEMENTS MARQUANTS EN CETTE RENTRÉE :

- la 8e rencontre des Assistants Maternels de la Métropole à Saint-Jean-de-Braye, sur le thème du sommeil du jeune enfant, qui a réuni 140 professionnels, un beau moment de partage, d'échange et savoir sur ce vaste sujet.
- le forum « Devenir Assistant Maternel en 2026 » en collaboration avec la ville de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, en présence d'assistantes maternelles pour témoigner de leur métier, d'une éducatrice de la PMI pour informer sur la demande d'agrément, et des animatrices de RPE des 2 communes pour évoquer l'accompagnement.

**Si ce métier vous intéresse, n'hésitez pas à contacter le Relais Petite Enfance les vendredis :**
**06 12 83 20 90 rpe@mairie-st-hilaire-st-mesmin.fr**

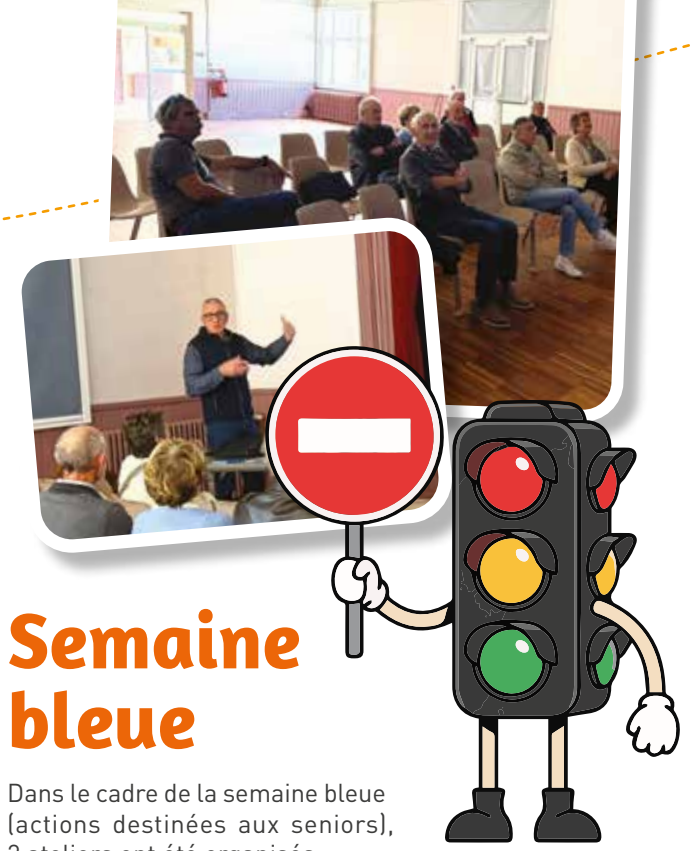

# Semaine bleue

Dans le cadre de la semaine bleue (actions destinées aux seniors), 2 ateliers ont été organisés.

- **Lundi 6 octobre :** « venez tester vos connaissances du code de la route » à la salle des fêtes. Il y a eu 8 participants.
- **Samedi 10 octobre :** atelier pâtisserie au restaurant scolaire « manger, bouger » encadré par 7 membres de l'association les Traces hilairoises. Malheureusement aucun senior ne s'est présenté.

# Semaine de la parentalité

Le Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (Reaap) a pour objectif de valoriser le rôle et les compétences des parents dans l'éducation de leurs enfants.

Il rassemble parents, professionnels, associations, institutions qui proposent des actions de soutien à la parentalité.

**Dans ce cadre, 3 conférences Reaap à destination des parents et professionnels ont été organisées au pôle scolaire avec l'intervention de psychologues sur les thèmes suivants :**

- L'arrivée de l'enfant au sein du couple
- Comment accompagner le stress chez les adolescents
- L'approche des parents qui se séparent

# Téléthon

**Cette année encore, la commune de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin s'est mobilisée pour le Téléthon.**

### SAMEDI 6 DÉCEMBRE :

83 marcheurs étaient inscrits à la traditionnelle marche gourmande encadrée par les bénévoles des traces hilairoises.

Dès la matinée, une joyeuse équipe s'affairait à la préparation de l'incontournable et fameuse soupe gourmande.

Rendez-vous à 18h30 pour un apéritif vin et jus de pomme chauds accompagnés de tartes du soleil et petits fours.

19h, c'est parti : direction le Pâtis pour une première pause dégustation soupe puis départ avec quelques détours en direction du hangar de la SAS Lanson pour y déguster une tartiflette.

Encore quelques kilomètres pour pouvoir savourer un délicieux dessert aux pommes et écouter les musiciens de la Société musicale.

### DIMANCHE 14 DÉCEMBRE :

Le Téléthon s'est réinstallé place des fêtes. Brin de talent, les cavaliers de Nora, la SAS Lanson, le club photo, Gaëlle, Samantha, la Pie chorus, la Société musicale et Mr Sax45 et l'Éco handball, sont venus proposer divers objets, créations, bijoux, jus de fruits, challenge sportif et intermèdes musicaux.

La guinguette proposait crêpes, gaufres, vin, café et chocolat chaud.

En fin de matinée, notre Père Noël est passé rencontrer les enfants sages.

Grâce à la générosité de tous, le montant total récolté et reversé par la commune à l'AFM Téléthon s'est élevé à 9 586 €.

### UN GRAND MERCI À TOUS LES ACTEURS DE CES TEMPS FORTS ET À NOS GÉNÉREUX DONATEURS :

- Éric Duriez de la Ferme des Perrières pour les légumes bios et variés.
- Carlos Ribeiro, boucher/traiteur, pour sa tartiflette.
- SAS Lanson, fournisseur officiel de pommes et les vins de Savoie RAVIER.
- Pâtisserie Bonnefoy, pour ses desserts, petits fours et pâtes feuilletées.
- La Brasserie des Écluses pour leurs savoureuses bières.

# Remise des colis de Noël

# HO HO les enfants

Bonjour les enfants,

Cette année, il y a eu du changement : je me suis installé Place des fêtes avec mon traîneau et mon ami Rudolph à l'abri des intempéries.

Sur cette place on pouvait admirer toutes les décorations de Noël mises en place par les agents municipaux.

Certains jours, la guinguette était ouverte pour accueillir petits et grands pour un goûter. Une bonne ambiance où chacun pouvait se promener, échanger et se photographier.

Le jeudi 18 décembre, j'étais invité au restaurant scolaire à partager le repas avec les enfants et les professeurs des écoles. J'ai passé un très bon moment, j'ai chanté avec les petits de la maternelle et j'ai distribué des chocolats aux élémentaires.

Le vendredi 19 décembre, une tempête de pluie s'est abattue sur Saint-Hilaire, je n'ai pas pu accueillir les enfants de maternelle à mon chalet.

Je suis allé dans chaque classe de maternelle découvrir les cadeaux que je leur avais apportés auprès du sapin. Puis je leur ai remis à chacun un sachet de chocolats pour les remercier des belles choses préparées pour Noël.

Après ma visite à l'école maternelle je suis allé au RPE (Relais Petite Enfance) où les assistantes maternelles et les petits m'ont accueilli.

Avant de quitter Saint-Hilaire, j'ai récupéré tous les courriers déposés dans la boîte aux lettres près de mon chalet.

Je vous dis à l'année prochaine et soyez bien sages.

# Agents du service animation

**L'année scolaire 2025/2026 a débuté avec une nouvelle équipe d'animateurs.**

**Mathieu GUICHARD**
Coordinateur service animation, péri et extrascolaire

**Thomas KRETLOW**
Adjoint au coordinateur

**Déborah COUSIN**

**Fanette PARCHET**

**Tom WERNER-DESMOULINS**

**Valentin THIEBAUD**

**Sihem FRIHI**

COMITÉ DE JUMELAGE

# Une amitié qui dure

Le Comité de Jumelage présente à tous les Hilairois ses vœux les plus sincères pour 2026.

L'association, créée en janvier 1997, organise depuis lors une rencontre annuelle avec des habitants d'Erkheim, commune située en Bavière, avec laquelle Saint-Hilaire est jumelée officiellement depuis 1999. Les années impaires, les Hilairois reçoivent leurs amis d'Erkheim et les années paires ils leur rendent visite.

Les Hilairois ont donc accueilli fin mai 2025 une trentaine d'habitants d'Erkheim à qui ils ont fait découvrir la vallée du Cher. Comme toujours, le séjour s'est terminé par un repas en commun à la salle des fêtes.

En 2026, les membres du Comité de Jumelage se rendront donc à Erkheim, lors du week-end de l'Ascension.

Au fil des années, de nombreuses amitiés se sont nouées et les Hilairois se préparent déjà pour le voyage.

L'association est ouverte à toute personne intéressée.

**Pour tous renseignements, s'adresser à Bernard Javoy**
**@ nb.javoy@orange.fr**

COQUELICOT

# Les écoliers au Jardin partagé

ASSOCIATION Le Coquelicot

Le jeudi 16 octobre, les élèves de CE1-CE2 de Fanny Andréï ont investi le Jardin partagé.

Ils avaient apporté les épluchures de la cantine que les cuisinières mettent de côté chaque semaine pour le Jardin partagé et ce depuis 3 ans.

Ils ont observé des graines, des fleurs, des fruits, des insectes, du terreau, du compost, des légumes, des arbustes, des arbres...

Ils ont écossé des haricots en grains, déterré des topinambours, arrosé des fraisiers, des poireaux et des épinards, goûté des fleurs de bourrache, de soucis, dégusté les dernières framboises et récupéré des graines de tomates.

Le jeudi 4 décembre, 2e visite. Après avoir alimenté les 2 composteurs des déchets de la cantine, les enfants ont pu observer les petites bêtes au travail dans le 3e composteur alimenté depuis 2 ans.

Puis, par groupe, ils ont semé des fèves, planté les bébés fraisiers, enrichi des parcelles avec du terreau, du crottin de cheval, des feuilles apportées par les employés municipaux.

Et enfin, ils ont installé 3 mangeoires pour les oiseaux.

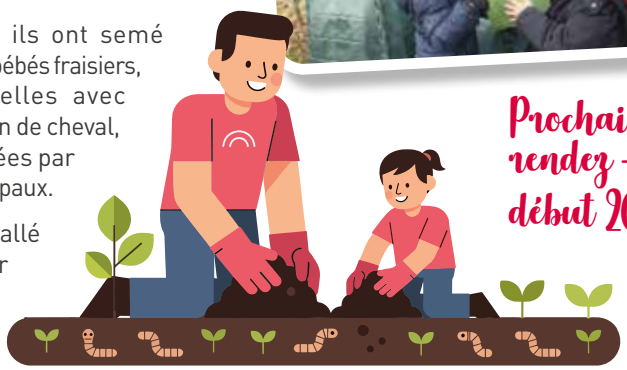

Prochain rendez-vous, début 2026 !

DELAUGERE & CLAYETTE CLUB

# Rassemblement historique

Le 25 octobre 2025, les membres du Delaugère et Clayette Club, venus des Landes, de la Bretagne, de l'Alsace, de l'Île-de-France et pour quelques-uns de l'Orléanais, se sont retrouvés au Pâtis sous le « carbet » pour leur réunion en assemblée générale à l'issue de laquelle tous sont repartis avec le 22e numéro de la Gazette interne (annuelle) des Delaugère et Clayettistes (24 pages).

Pour l'occasion, deux Delaugère et Clayette, l'une de 1911 type 4M 14 HP et l'autre de 1923 type 4K 10 HP, accompagnées d'une CT 24 Panhard et Levassor, sont sorties des garages pour transporter plusieurs membres du club du Pâtis au restaurant l'Addiction et pour, dans l'après-midi, effectuer de mini-balades entre la place du Marché et la mairie via le quartier de la Millasse.

En fin d'après-midi, tous se sont retrouvés pour une photo au pied de l'ancienne demeure, portes closes, d'Henri Delaugère, en espérant pouvoir y revenir l'an prochain fin août et pouvoir admirer le fourgon incendie de la ville dont le retour à Saint-Hilaire-Saint-Mesmin leur a été annoncé pour 2026.

Le lendemain ces deux Delaugère et Clayette étaient exposées Place des fêtes pour la journée des collectionneurs.

FESTHILAIRE

# Rétrospective 2025

C'est donc trois concerts et un festival de spectacles de rue que les bénévoles de l'association Festhilaire vous ont proposés l'année dernière.

**Prochain rendez-vous le samedi 7 mars 2026 avec le concert du trio BACK and FORTH, aux sonorités folks anglo-saxonnes des années 70.**

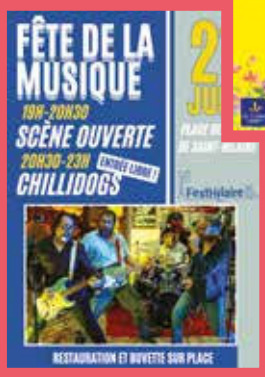

FestHilaire

LA SOCIÉTÉ MUSICALE

# Renouveau et dynamisme pour l'école de musique

Pour cette nouvelle année scolaire, il y a eu du mouvement parmi les élèves de l'école de musique, avec le départ d'une dizaine d'élèves. Mais c'est sans compter sur le renouvellement à 100 % de notre classe d'éveil qui compte 8 enfants de grande section/CP.

Au niveau de l'harmonie, nous avons accueilli 6 nouveaux musiciens, dont deux jeunes élèves issus des bancs de l'école de musique après avoir joué quelque temps dans notre orchestre junior. Et pour cette entrée « chez les grands », ils n'ont pas eu droit à un, mais à deux concerts ! Tout d'abord le samedi 13 décembre où nous étions les invités de l'harmonie de Neuville-aux-Bois avant de faire le match retour le lendemain au gymnase de Saint-Hilaire. Le public venu en nombre aura pu apprécier nos programmes axés autour des thèmes médiévaux, jeux vidéo et musiques celtiques.

Au printemps, nous réitérerons l'animation de la conférence de la Fabrique Opéra avec Clément JOUBERT le mercredi 11 mars et donnerons notre concert de printemps le samedi 13 juin autour des contes et légendes.

**societe.musicale.sthilaire@gmail.com**
**https://bio.link/musiquesthilaire**



# Francine Saint-Ruf Garnier

## Infirmière libérale en soins à domicile et au village santé

Après 19 belles années à vos côtés, je viens de prendre ma retraite. Ces années ont été une source de bonheur, durant lesquelles j'ai eu le privilège d'accompagner et de prendre soin de vous. Au fil du temps, des liens sincères, parfois d'amitié, se sont tissés. Je tiens à vous remercier chaleureusement pour votre accueil, votre confiance et votre fidélité.

Je suis heureuse de vous annoncer que c'est Klervi Gaucher, qui m'accompagne depuis plus de deux ans, qui reprend le cabinet.

**Vous pouvez la joindre au même numéro :**
**06 82 37 54 48**

En ce début d'année, je souhaite à chacun d'entre vous, santé, bonheur et réussite.

**Avec toute ma gratitude, Francine Saint-Ruf Garnier, votre infirmière tout fraîchement retraitée.**

# L'entretien des roselières du Loiret se poursuit

Le ponton d'observation qui surplombe le Loiret au Pâtis, offre une vue imprenable sur les roselières, de part et d'autre du cours d'eau. Cet habitat peu fréquent dans ce secteur apparaît comme milieu naturel à enjeux dans le plan de gestion de la réserve naturelle de Saint-Mesmin, comme dans le contrat territorial milieu aquatique mis en œuvre par le Syndicat Mixte du Bassin du Loiret (SMBL).

Les périodes de basses eaux, qui commencent dès le printemps certaines années, favorisent le développement des arbres, notamment les aulnes. Ces derniers participent à la fragmentation du milieu et amplifient l'assèchement de la roselière, d'où la nécessité d'intervenir régulièrement pour limiter leur développement.

C'est ainsi qu'en septembre, deux matinées ont été consacrées à l'entretien de la roselière qui borde le Loiret le long du Pâtis : la première pour abattre les arbres, la seconde pour les évacuer. Titouan Vaisy, garde à la réserve naturelle de Saint-Mesmin, a réalisé cette intervention avec l'aide de 6 bénévoles de Loiret Nature Environnement, association nommée par l'État pour la gestion de la réserve. Les arbres abattus ont été débités, puis troncs et branchages ont été évacués sur la berge en périphérie de la roselière.

Cette action a permis d'enlever les aulnes sur une surface de 800 m², redonnant de la lumière à la roselière, pour un développement optimal en 2026.

Afin de recueillir des données sur les espèces inféodées à ce milieu, des points d'écoute ont également été organisés au printemps par l'équipe de la réserve naturelle pour compter le nombre de mâles chanteurs de Rousserolle effarvatte, un oiseau discret qui tisse son nid dans les roseaux. Un maximum de 5 chanteurs a ainsi été dénombré, ce qui témoigne de l'attractivité de ce milieu pour cette espèce.

Le suivi et l'entretien des roselières du Loiret sont inscrits au plan de gestion 2023-2032 de la réserve naturelle de Saint-Mesmin et de nouvelles actions seront programmées, en lien étroit avec le SMBL et la commune de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin.

asso@lne45.org 02 38 56 90 63
www.loiret-nature-environnement.org

La recette d'Hilainois·es

**Ingrédients**

700 g de chou rouge
300 g de betterave rouge cuite
150 g de pomme Gala locale de Saint-Hilaire
50 g de cerneaux de noix

# Salade hivernale au chou rouge

**Après la saison des fêtes, des galettes et des crêpes, voici une recette tout en douceur.**

## LA PRÉPARATION

1. Laver et découper le chou rouge en deux afin d'ôter la base, et le hacher.
2. Laver la pomme et la trancher finement. Râper la betterave rouge.
3. Dans un saladier, mettre le chou rouge, la pomme, la betterave et les cerneaux de noix. Assaisonner avec de la vinaigrette, bien mélanger et servir.

Bonne dégustation !

# Mots Mêlés Hilairois

Les mots peuvent être cachés horizontalement ou verticalement.

| | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| N | F | D | H | D | P | R | G | O | P | E | H | X | V |
| I | K | T | K | J | E | U | X | H | A | C | I | R | C |
| M | V | G | Y | M | N | A | S | E | T | Q | I | Z | L |
| Z | O | K | A | E | C | O | L | E | I | M | Z | Y | O |
| F | G | K | M | E | D | A | M | Y | S | G | K | J | I |
| I | B | I | B | L | I | O | T | H | È | Q | U | E | R |
| A | W | R | B | K | C | M | A | R | N | U | G | W | E |
| E | F | K | E | P | P | G | Z | T | J | L | I | M | T |
| X | J | P | G | E | A | M | L | A | E | A | W | H | K |
| F | D | U | C | D | R | V | W | Z | V | S | A | K | J |
| V | U | C | Q | A | C | V | L | T | A | C | M | A | R |
| N | Z | D | S | M | A | I | L | Z | I | Y | C | E | K |
| Y | S | O | L | O | G | N | E | I | L | K | L | M | B |
| Y | A | S | K | A | T | E | P | A | R | K | Q | P | V |

BIBLIOTHÈQUE
DUC
ÉCOLE
GYMNASE
JEUX
LOIRET
MAIL
PATIS
PARC
SKATEPARK
SOLOGNE

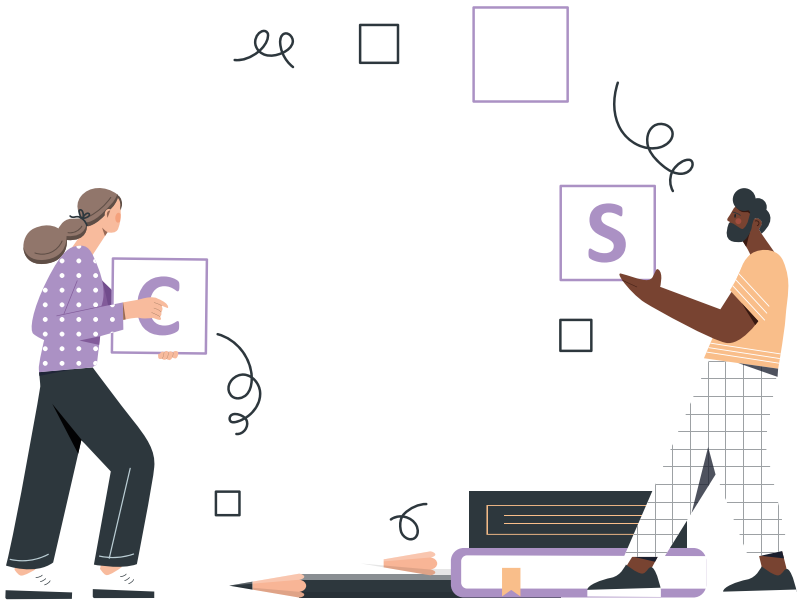


# État civil

## ILS SONT NÉS

- **DE OLIVEIRA Emma**
  08.10.2025 à ORLÉANS
- **MUZARD Théodore**
  18.10.2025 à ORLÉANS
- **NOISETTE MONICA Éloise**
  19.10.2025 à ORLÉANS
- **JAÄFAR Aymen**
  12.11.2025 à ORLÉANS
- **BOY GABINA Isaac**
  13.11.2025 à ORLÉANS
- **FER Ethan**
  05.12.2025 à ORLÉANS

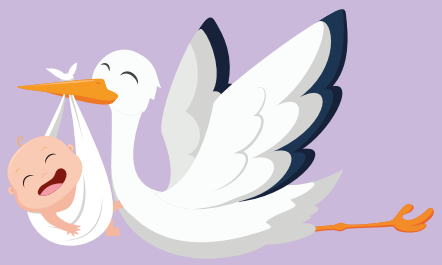

*Pour information, la liste des naissances diffusée dans notre bulletin municipal est établie à partir des avis de naissances sur lesquels est noté « les parents ont accepté une information dans la presse ». S'il est indiqué « les parents ne souhaitent pas d'information dans la presse » alors la naissance de votre enfant ne paraîtra pas dans notre bulletin, sauf à votre demande, et ce pour respecter le Règlement Général sur la Protection des Données.*

## ILS SE SONT MARIÉS

- **MENDES Michael et LEITE Loukiana**
  10.10.2025
- **NOÊL Thomas et BRUHAT Valérie**
  23.10.2025

## ILS NOUS ONT QUITTÉS

- **BORNOS André** le 03.10.2025
  à ST-HILAIRE-ST-MESMIN
- **Raimundo Manuel RIBEIRO de MIRANDA DUARTE**
  le 16.10.2025 à DRY
- **MEUNIER Gilles**
  le 22.10.2025 à SARAN
- **CAIGNARD née FARDEAU Christiane** le 17.09.2025
  à CAMPELLO (Espagne)
- **MASSON Jacques** le 13.12.2025 à DRY
- **GIDOIN née PARARD Christiane**
  le 19.12.2025 à DRY

# Rétrospective

Marché du Téléthon

Discours remise des colis

Marché de Noël

MR.SAX45 au marché de Noël

Pot de remerciement aux stagiaires au dispositif chantier et stage à caractère éducatif

Mickaël et Charles-Henri offrant un goûter aux enfants Place des Fêtes

Remise des colis aux aînés

Remerciements aux bénévoles de la commune